

VU pour être annexé à la délibération n°19271
d'approbation du Règlement local de publicité
(RLP) de Voreppe en date du 3 février 2022.

Luc RÉMOND,
Maire de Voreppe



- ZR1 - Secteur patrimonial
- ZR2 - Habitat, activités et équipements
- ZR3 - Hors agglomération - Zones d'activité, espaces naturels et ruraux

0 500 m

